

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Boutons de manchettes



Informations fournies conformément à l'article 13.1 de la Loi française n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECC) :

Recyclabilité (emballage)

L'emballage de l'écrin est majoritairement recyclable.